Envoyé en préfecture le 25/03/2025
Reçu en préfecture le 25/03/2025
Publié le
ID : 059-200040947-20250318-DEL2025_037-DE

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CŒUR DE FLANDRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CŒUR DE FLANDRE

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 18 MARS 2025

DELIBERATION 2025_037

Objet : Attribution de subventions Cœur de Flandre agglo aux associations pour l'année 2025

Séance du mardi dix-huit mars deux mille vingt cinq à dix-huit heures trente

Le Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Cœur de Flandre s'est réuni au siège communautaire, 222 Bis route de Vieux-Berquin, 59190 Hazebrouck, sous la présidence de Monsieur Valentin BELLEVAL, sur la convocation qui lui a été faite le douze mars deux mille-vingt-cinq.

Présents (60) :
Francis AMPEN - Brigitte GALLI - Arnaud DEVILLEZ - Gaëlle LEFEVRE - Marjorie VANDENBERGHE - Serge LACONTE - Régis DONDEYNE - Régis DUQUENOY - Luc VAN INGHELANDT - Danielle MAMETZ - Didier PELISSIER (Suppléant) - Jean-Luc SCHRICKE - Dominique JOLY - Sandrine KEIGNAERT - Philippe MASQUELIER - Antoine VERMEULEN - Caroline LANDTSHEERE - Valentin BELLEVAL - Florence BRISBART - Bernard DENTENER - Gaël DUHAMEL - Philippe GRIMBER - Elise DORMION-ROUSSEZ - Michel DUHOO - Didier TIBERGHIEN - Catherine DEPELCHIN - Pascal DECOOPMAN - Jean-Luc CAPPAERT - Samuel BEVER - Jean-Michel WIPLIER (Suppléant) - Jérôme DARQUES - Nathalie DEBOUDT - Serge OLIVIER - Marie SANDRA - Roger LEMAIRE - Pascal CODRON - Franck MEURILLON - Fabrice DELANNOY - Thierry DEHONDT - Joël VERMEULEN - Jean-Luc DEBERT - Stephane DIEUSAERT - Christophe DEBREU - Frédéric JUDE - Luc EVERAERE - Dominique VAESKEN - Stéphanie FENET - Eddie DEFEVERE - Yves DEBRUYNE - Anne DECOOL - Jean-Luc BARET - Joël DEVOS - Dorothée DEBRUYNE - Elizabeth GRESSIER - Virginie DELESTRE - Pierre-Louis RUYANT - Laurence BARROIS - Pascal BECUE (Suppléant) - Emidia KOCH - Christian BELLYNCK

Procurations (14) :
Gilles DEVIENNE à Gaëlle LEFEVRE - Sophie SPATOLA à Brigitte GALLI - Pierre GRANDGENEVRE à Arnaud DEVILLEZ - Philippe DUHAMEL à Gaël DUHAMEL - Audrey SCHERRIER à Michel DUHOO - Céline SAUZEAU à Bernard DENTENER - Dominique WALBROU à Joël DEVOS - Yves DELFOLIE à Serge OLIVIER - Elizabeth BOULET à Valentin BELLEVAL - Rebecca ELSENS à Marie SANDRA - Carole DELAIRE à Régis DUQUENOY - Mark MAZIERES à Dorothée DEBRUYNE - Cindy SCHRAEN à Pierre-Louis RUYANT - Eric SMAL à Stéphanie FENET

Effectif du Conseil de Communauté : 88

Nombre de votants : 74

Secrétaire de séance : Jean-Luc DEBERT

Le Président soussigné, certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre, conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

Le Président

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CŒUR DE FLANDRE

Valentin BELLEVAL

Envoyé en préfecture le 25/03/2025
Reçu en préfecture le 25/03/2025
Publié le
ID : 059-200040947-20250318-DEL2025_037-DE

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COMMU CŒUR DE FLANDRE

SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 18 MARS 2025

DELIBERATION 2025_037

Objet : Attribution de subventions Cœur de Flandre agglo aux associations pour l'année 2025

Vu les statuts de la Communauté d'agglomération Cœur de Flandre ;

Vu la délibération n°2021/113 du conseil communautaire en date du 5 juillet 2021 relative à la mise en place d'un règlement pour les attributions des subventions de Cœur de Flandre Agglo aux associations ;

Considérant la délibération du 18 mars 2025 portant adoption du budget primitif de Cœur de Flandre agglo concernant l'année 2025 ;

Vu la délibération 2024/211 en date du 17 décembre 2024 portant sur les avances sur l'attribution de subvention Cœur de Flandre agglo à verser pour des associations au titre de l'année 2025 ;

Considérant les demandes de subventions formulées par les organismes cités dans le tableau ci-dessous ;

Organisme	Objet	Montant accordé
Les 10kms du Ravensberg	Organisation des 10 kms du Ravensberg le 02/02	2 500 €
Running Club des Monts de Flandre	Organisation du Cassel Urban Trail le 22/11	1 500 €
100 kms de Steenwerck	Organisation des 100 kms les 28 et 29/05	1 500 €
ASS Triathlon Club d'Hazebrouck	Organisation du triathlon de Flandre Intérieure le 29/05	1 500 €
Loisi'run Flandre	Organisation Artemis Trail le 25/10	1 500 €
4 jours de Dunkerque	Organisation épreuve cycliste internationale avec étape de Cassel le 17/05	26 250 €
Bailleul Vélo Club	Organisation classique cyclo « l'Enfer des Flandres » le 22/06	1 500 €
Team Labière	Organisation de Labière Tour Challenge les 08/06 à Bailleul	1 500 €
Cassel VTT	Organisation Cassel Trophy le 27/04	1 000 €
Club de la Tulipe noire Hazebrouck	Organisation du Haz Master Tour Levels Automobile : 01/2026	10 000 €
Société Philanthropique de Bailleul	Organisation du Carnaval de Bailleul du 28/02 au 04/03	10 000 €
Les sorcières du parc	Organisation de la fête des sorcières les 13 et 14/09 à Morbecque	5 000 €
FIBA	Organisation du FIBA les 20 et 21/09 à Sainte-Marie-Cappel	5 000 €
Foire agricole d'Hazebrouck	Organisation de la 79e édition de la foire agricole du 12 au 14/09	5 000 €
Transhumance Berthenoise	Organisation de la Transhumance le 09/06	1 000 €
La Saint-Hubert du Mont des Cats	Organisation de la Saint-Hubert 76ème édition le 18/10	1 000 €

Envoyé en préfecture le 25/03/2025
Reçu en préfecture le 25/03/2025
Publié le
ID : 059-200040947-20250318-DEL2025_037-DE

Le comice agricole cantonal de Steenvoorde	Organisation de la 132ème édition de la Mei Fest les 17 et 18/05	1 000 €
Amis du Cheval de Trait	Organisation du concours chevalin le 14/07 à Arnèke	500 €
En Nord Beat	Organisation de En Nord Beat Festival du 27 au 29/06 à Bailleul	15 000 €
Association sportive et culturelle La sapinière	Organisation de la 9e édition du Sapidays les 22 et 23/05 à Saint-Jans-Cappel	1 000 €
Dev Fest	Organisation du Dev Fest à Hazebrouck	1 000 €
CEM SMITLAP	Organisation de Cassel Cornemuses en 08/2025	5 000 €
Atout Jeune	Spectacle son et lumière « un village en Flandre » les 29/30 et 31/05	1 000 €
ANVT – Institut Régional de la Langue Flamande	Fonctionnement annuel	6 000 €
CSE Hazebrouck	Organisation d'Hazebrouck, ville ouverte en septembre et des beaux dimanches en week-end juillet et août	6 000 €
L'assiette Gourm'Hand	Organisation d'un concours culinaire international à Bailleul	5 000 €
Solidarité Handi Flandre	Fonctionnement annuel	7 000 €
AASMR (association d'actions sociales en milieu rural)	Fonctionnement annuel	33 000 €
Les restos du cœur	Fonctionnement annuel	7 700 €
Bar'Abadum	Fonctionnement annuel	5 000 €
ARCADE	Fonctionnement annuel	3 000 €

Subvention au personnel :

Amicale du personnel	Fonctionnement annuel	25€/agent

Envoyé en préfecture le 25/03/2025
Reçu en préfecture le 25/03/2025
Publié le
ID : 059-200040947-20250318-DEL2025_037-DE

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CŒUR DE FLANDRE

Il vous est proposé :

- d'attribuer les subventions mentionnées dans le tableau ci-dessus,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer les conventions fixant les modalités de versement.

Administrateurs au sein des associations, César STORET, Sabrina FLORQUIN-BLONDEL, Bertrand CREPIN, Christophe LEGROIS et Sophie ANDRE ne participent pas au vote.

Vote :

Pour : 74
Contre : 0
Abstention : 0

ADOPTE A L'UNANIMITE

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Séance du Conseil de Communauté,
A Hazebrouck, le 18 mars 2025,
Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance,

Jean-Luc DEBERT

Le Président,

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CŒUR DE FLANDRE

Valentin BELLEVAL